



Cartographie d'une Crise : Le Cycle des Déplacements Forcés à Port-Bouët

De la tragédie de 2005 au paradoxe de l'Éco-Aérocité.
Une enquête documentaire sur la précarité urbaine,
les conséquences humanitaires et l'avenir des zones
de refuge.

Rapport d'Investigation Indépendant

Sources : UNICEF, OCHA, ZEF University of
Bonn, Brookings Institution

Novembre 2005 : Le Précédent Traumatique

Lieux : Quartiers Akwaba et Moussakro, Boribana.
Action : Opération musclée sous la présidence de Laurent Gbagbo.
Bilan : 10 000 sans-abri. Destruction totale par les bulldozers du district.

Juillet 2011 : Opération Ville Propre

Lieux : Moussakro 2.
Action : Démolition sous le ministère de la Salubrité Urbaine (Anne Ouloto).
Conséquence : Fuite massive vers la presqu'île d'Adjahui.

2017-2018 : Les Vagues Sulvantes

Lieux : Quartier des Éleveurs, Abattoir.
Conséquence : Densification extrême du refuge d'Adjahui-Coubé (estimé à +60 000 habitants).



Les Faits (29-30 Nov 2005)

Population touchée :
~**10 000** personnes
mises à la rue.

Profil des victimes : Sujets très vulnérables, femmes enceintes, enfants déscolarisés, personnes âgées.

Méthode : Destruction en plein jour par bulldozers, sans alternative de relogement.

Le Contexte Politique

Administration : District d'Abidjan sous Laurent Gbagbo (Gouverneur Pierre Amondji).

Réaction Locale : Condamnation vive de la Mairie de Port-Bouët (Mme Hortense Aka Angui qualifiant la décision de gangster).

Constat OCHA : Confirmation sur le terrain le 1^{er} décembre 2005 de la perte totale d'accès aux services sociaux de base (eau, abris).

“

La Position de l'UNICEF

Les menaces, la destruction des maisons... et la coupure de l'eau et de l'électricité **sans avoir prévu d'autres alternatives** constituent des **violations graves des droits de l'homme**.

— Youssouf Omar,
Représentant de l'UNICEF
en Côte d'Ivoire (2005)

L'EFFET DOMINO DU DÉGUERPISSEMENT

Phase 1 : Destruction Institutionnelle



Action : Intervention des bulldozers (Décision top-down).

Cible : Habitats informels de Moussakro/Akwaba.

Justification étatique : Ville propre, prévention des risques (inondations).



Phase 2 : Perte Immédiate



Matériel : Destruction des abris et des petits commerces.

Juridique : Perte des pièces d'identité et documents administratifs sous les gravats.



Phase 3 : Crise des Services Essentiels



Infrastructures : Coupures immédiates d'eau potable et d'électricité (actions de la SODECI/CIE bloquées).

Social : Rupture de la scolarisation des enfants.

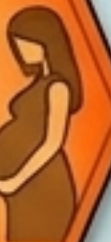


Phase 4 : Vulnérabilité Extrême



Survie : Populations forcées de dormir à la belle étoile, bravant les intempéries.

Populations à risque : Exposition critique **des femmes enceintes et des personnes âgées** (souligné par les rapports onusiens).

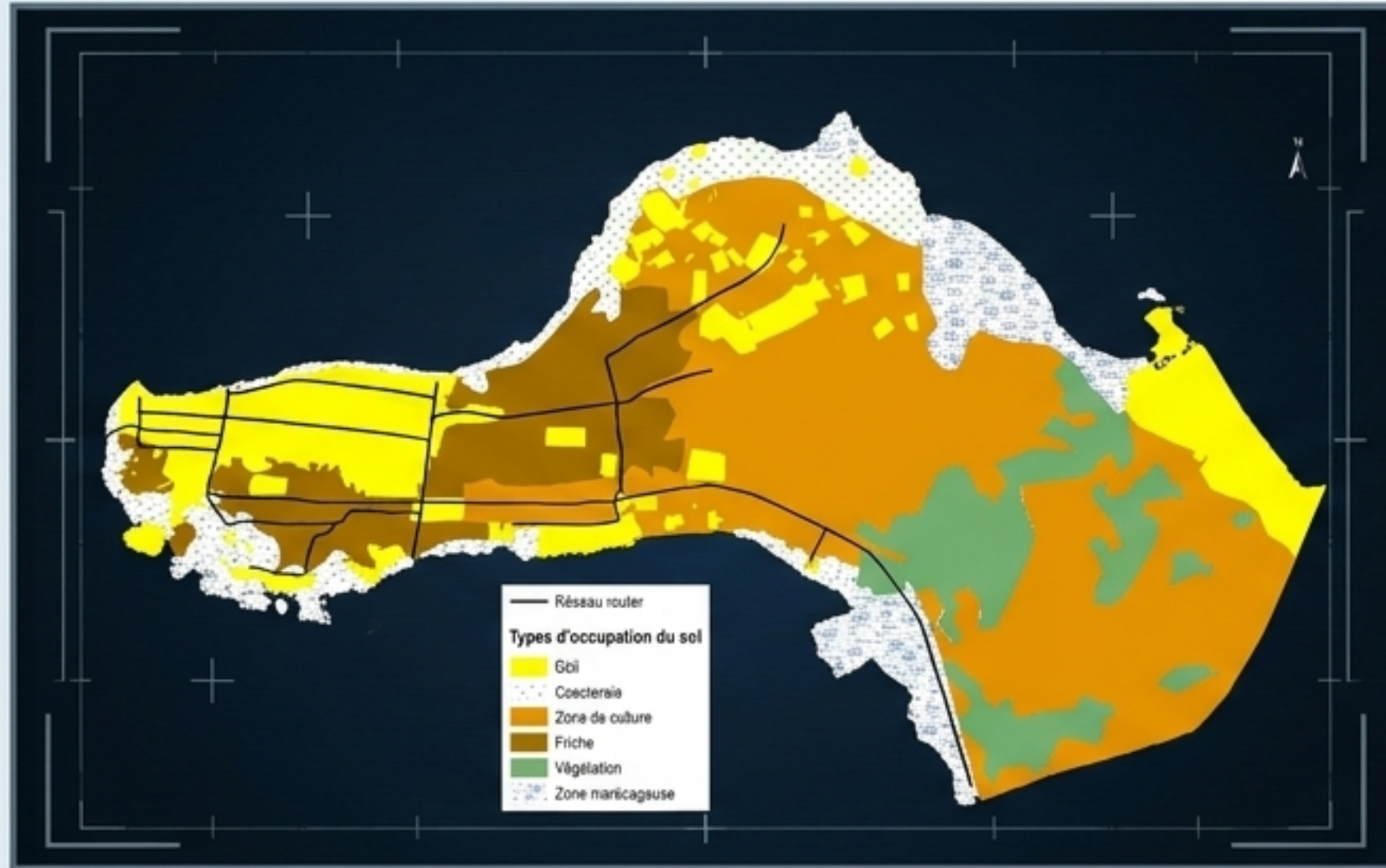


Anatomie du Déplacement : Pourquoi Adjahui-Coubé ?



Le Constat de l'Étude ZEF : La destruction de l'habitat (cause institutionnelle) combinée au manque de moyens (cause économique) sont les moteurs directs de l'hyper-densification des zones de refuge.

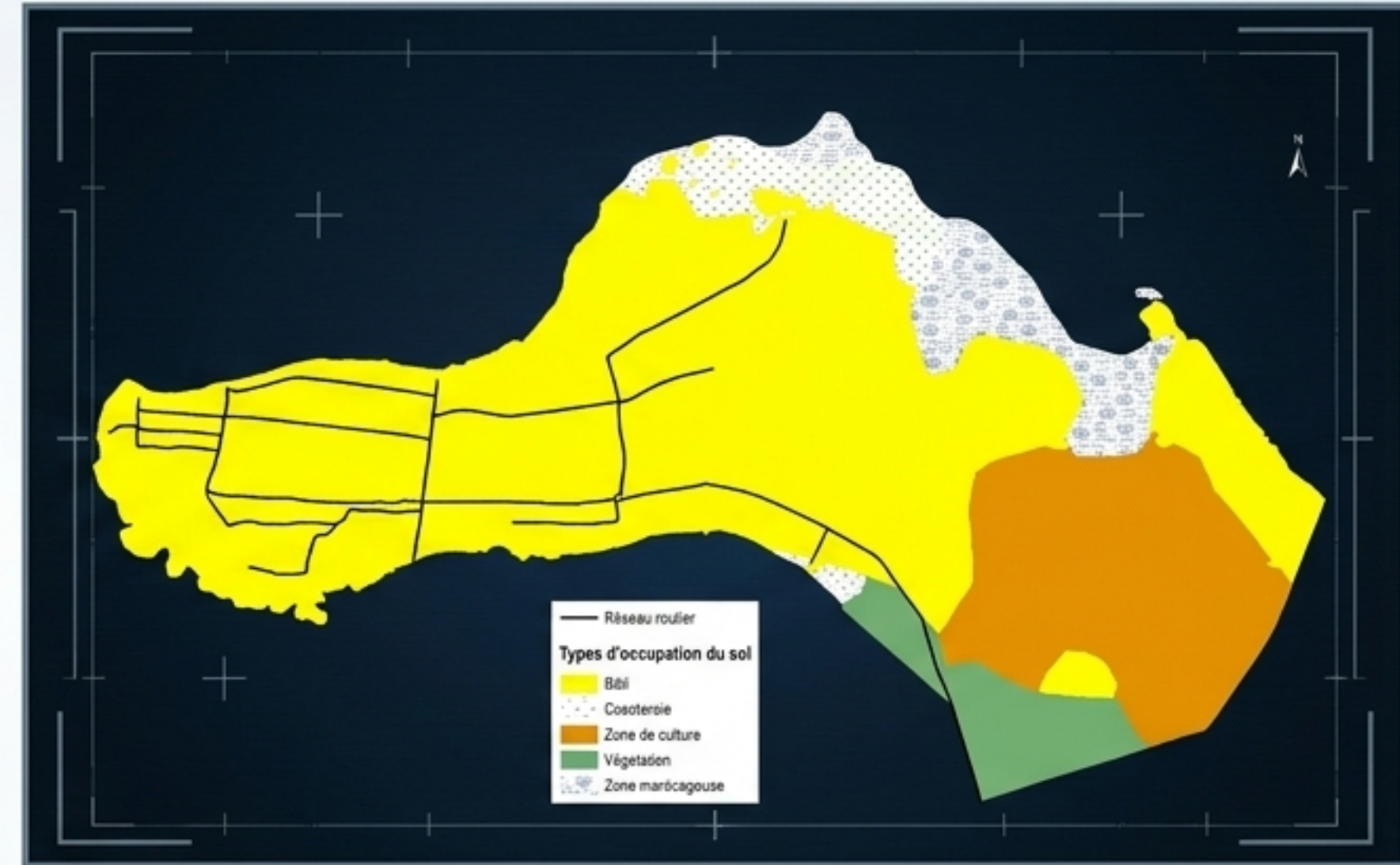
L'Étalement Spontané : Conséquence Spatiale de la Crise



2012

Légende simplifiée : Jaune (Bâti), Orange (Zone de culture), Vert (Végétation).

Observation : Un village de pêcheurs encore entouré de terres agricoles et de cocoteraies.



2017

Observation : Disparition quasi-totale de la végétation. Occupation massive du bâti jusqu'aux zones marécageuses.

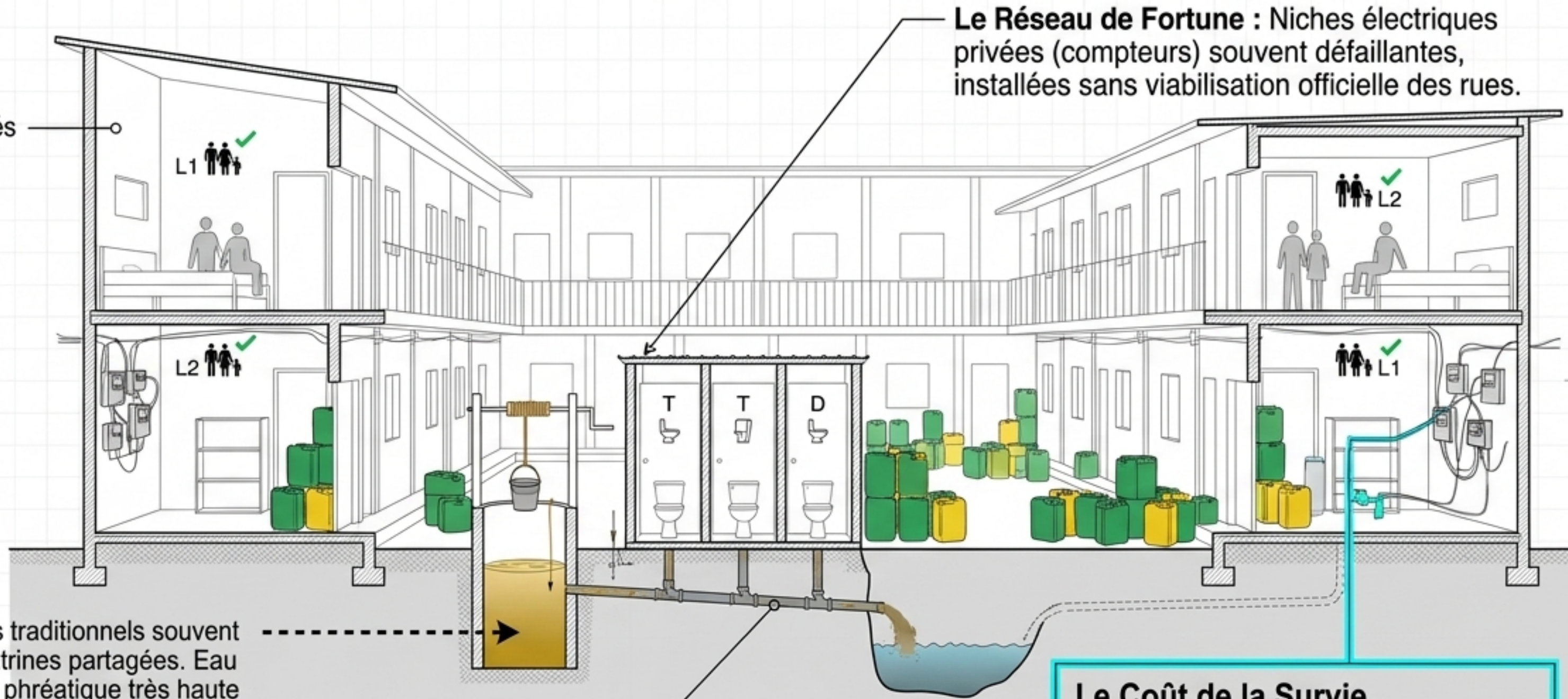
Démographie : ~60 000 habitants actuels (Taille d'une petite ville).

Statut : Dernier refuge non planifié, toléré mais non reconnu comme quartier urbain officiel par le District.

Dynamique : L'enclave absorbe les sans-abris des opérations de déguerpissement successives (ex: Abattoir 2018).

L'Anatomie de la Précarité : La Cour Commune

Densité Extrême : Unités résidentielles (chambre/salon) abritant des ménages entiers autour d'une cour unique.



Le Réseau de Fortune : Niches électriques privées (compteurs) souvent défectives, installées sans viabilisation officielle des rues.

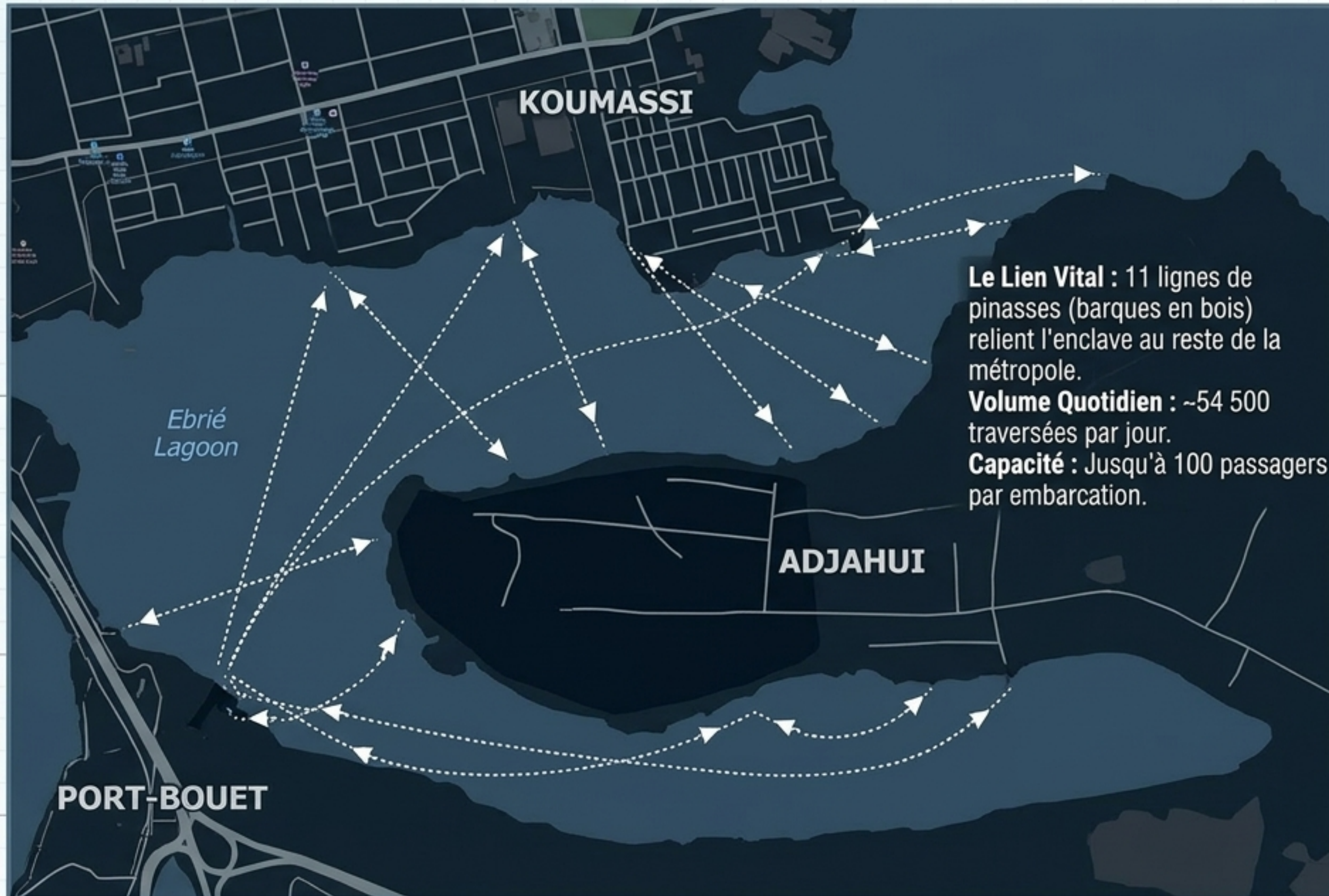
Le Péril de l'Eau : Puits traditionnels souvent creusés trop près des latrines partagées. Eau jaunâtre due à la nappe phréatique très haute (proximité de la lagune).

Assainissement Inexistant : Évacuation des eaux usées directement dans le sol ou la lagune. Risque épidémique majeur.

Le Coût de la Survie

Face à l'eau contaminée, les populations dépendent de vendeurs privés. Coût : 5 000 FCFA pour un bidon de 20 litres acheminé via des tuyaux sous-marins depuis Port-Bouët.

L'Enclave : Une Mobilité Sous Contrainte



Le Lien Vital : 11 lignes de pinasses (barques en bois) relient l'enclave au reste de la métropole.

Volume Quotidien : ~54 500 traversées par jour.

Capacité : Jusqu'à 100 passagers par embarcation.

Les Conséquences de l'isolement

Immobilisme Forcé : Les coûts de transport cumulés (pinasse + taxi) créent une barrière physique, confinant les jeunes femmes, les aînés et les enfants sur la presqu'île.

Crise Éducative et Sanitaire : Absence d'écoles secondaires publiques et d'hôpital de référence sur l'île. Les urgences nocturnes sont quasi impossibles à gérer.

Le Mirage Technocratique : Le Projet Éco-Aérocité

La Réalité Démographique

Fait : Des quartiers populaires abritant entre 200 000 et 300 000 habitants aux abords de la zone aéroportuaire.

La Vision Top-Down

Le Projet : 450 hectares destinés à une airport city (hôtels de luxe, boutiques, centres d'exposition).

L'Objectif Politique : 35 000 emplois promis et émergence économique d'ici 2020.

L'Angle Mort : Les études de faisabilité initiales sous-estiment gravement la démographie actuelle et ne prévoient aucun plan de relogement pour les dizaines de milliers de familles ciblées.

Le Choc des Réalités : Matrice d'Analyse Spatiale

	Projet Éco-Aérocité	Adjahui-Coubé
Le Modèle	Vision Top-Down (Gouvernement/Egis), Orienté vers les investisseurs internationaux.	Réalité Bottom-Up (Chefferies/Habitants), Créé par la nécessité et la survie.
Statut Foncier & Légal	Déclaration d'utilité publique (Décrets de 1979 et 2010), Concession internationale.	Zone rurale enclavée, droits coutumiers Ebrié tolérés mais non viabilisés formellement par l'État.
Objectif d'Infrastructure	Hôtels, commerces vitrines, standards internationaux (Norme TSA).	Puits partagés, latrines de fortune, lutte pour l'électrification et l'accès à l'eau de la SODECI.
Le Coût Humain	Nécessite l'éradication de quartiers entiers (menace d'expulsion de masse).	+60 000 vies cherchant un refuge contre l'inflation immobilière et les violences urbaines.

Le Paradoxe de Port-Bouët : Un Cycle Sans Fin



Synthesis Takeaway Box

L'Insight Stratégique : Tant que la métropole ne proposera pas de politique d'intégration sociale et de logement abordable, chaque nouvelle opération de Ville Propre ou de développement aéroportuaire ne fera que déplacer physiquement la vulnérabilité, recréant de nouveaux Adjahui-Coubé toujours plus précaires et isolés.

L'Impératif Légal et Humanitaire

Requalification Juridique

Selon les **Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays** (Brookings Institution / ONU) : Les populations chassées par des destructions étatiques sans alternatives ne sont pas de simples occupants illégaux, mais des **Personnes Déplacées Internes** nécessitant une protection inaliénable.

L'Appel aux Autorités (Rappels UNICEF/OCHA)

Protéger avant de détruire : Il incombe aux autorités nationales et locales de fournir une aide d'urgence et de prévenir les déplacements arbitraires.

Sécuriser le refuge : Au lieu de planifier de nouveaux déguerpissements, la priorité doit être la viabilisation des quartiers tolérés (eau, électricité, assainissement) en collaboration avec les Mairies et les chefferies locales.



Toute politique de développement urbain qui ignore le droit fondamental à un logement décent est condamnée à reproduire la précarité qu'elle prétend éradiquer.